



L'ECHO DES MONTAGNES

JANVIER 2026



Chers membres,

C'est avec beaucoup d'émotions que nous passons dans cette nouvelle année 2026. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, sérénité et une excellente santé à vous et vos proches. 2025 aura été une belle année pour notre association avec de belles sorties dans notre magnifique région et un magnifique séjour alpin en été.

2026 sera dans la continuité avec un programme riche en randonnées qui nous ferons encore découvrir la richesse de nos montagnes.

Cette année également, notre association célèbre un cap important : 40 années d'engagement, de rencontres et de projets partagés.

Depuis sa création, l'AHM a grandi grâce à l'énergie, aux idées et à l'implication de celles et ceux qui l'ont fait vivre au fil des années. Anciens et nouveaux membres ont contribué, à leurs manières, à écrire cette belle histoire collective.

À l'occasion de cet anniversaire, nous souhaitons simplement vous dire merci. Merci aux membres fondateurs qui malheureusement ne sont plus tous présents et à qui j'ai une pensée toute particulière. Merci à vous pour votre fidélité, votre soutien et votre enthousiasme, qui donnent tout son sens à notre association et nous encouragent à poursuivre l'aventure tous ensemble.

Nous espérons continuer à partager encore de nombreux moments et projets à vos côtés. Vive notre association Hommes et Montagnes.

Jean-Philippe SCHMIEDEN, Président





Inscription AHM

Les inscriptions 2026 peuvent se faire dès à présent afin de bénéficier des assurances

Pour rappel, la couverture d'assurance de la MAIF (assureur de la Fédération des clubs vosgiens à laquelle nous appartenons) ne joue que si l'on est membre à jour de sa cotisation au moment de la randonnée ou activité montagne à laquelle on participe.

N'hésitez pas à renouveler votre cotisation en adresser le règlement à notre Trésorier, Pascal SCHMITT, par virement ou par chèque (adresse postale : 20, route de Rosenwiller 67560 ROSHEIM). Merci aussi de lui adresser un mail pour confirmer votre inscription (pascal.schmitt@orion-avocats.com).

Le bulletin d'inscription n'est à renseigner que pour les nouveaux adhérents.

Montant des cotisations (inchangées) :

- 1^{er} membre de famille adulte : **26 €**
- Membres familiaux suivants et enfants de moins de 18 ans : **14 € par personne**
- revue "Les Vosges"(trimestrielle) : **8 €**

IBAN Association Hommes & Montagnes: FR76 1027 8010 0100 0215 3040 118 (BIC: CMCIFR2A)

Rappel paiement second acompte pour l'AG de mars 2026

Chers membres,

L'AG des 40 ans de l'AHM se tiendra le 21 et le 22 mars prochain au centre de vacances de CAP France à la Bole à côté de Saint-Dié.

Nous devons verser le second acompte demandé par l'hébergeur et nous vous remercions de virer ou adresser le paiement du second acompte à notre Trésorier, Pascal SCHMITT (IBAN Association Hommes & Montagnes: FR76 1027 8010 0100 0215 3040 118 (BIC: CMCIFR2A)

Le Comité compte sur vous pour effectuer les paiements demandés.



Les avantages réservés aux membres du Club Vosgien....

Outre une assurance complète qui vous permet d'être assuré pour toutes nos sorties inscrites au programme, vous pouvez aussi utiliser cette garantie quand vous réalisez des randonnées pédestres hors sorties officielles, seuls ou à plusieurs.

La Fédération du Club Vosgien a aussi développé un certain nombre de partenariats qui vous permettent d'obtenir des réductions dans certains commerces :

- Au Vieux Campeur : 18% de remise sur les achats
- Garmin ; 15% de remise sur l'achat de certaines cartes GPS électroniques
- Sport 2000 : 10% de remise sur le textile, chaussures running et randonnée et 20% sur les bâtons de marche nordique et de randonnées
- NORTH FACE : 15% de remise en magasin (Strasbourg)
- Intersport : entre 10 et 15% de remise dans les magasins (la réduction dépend du magasin où l'on se rend)
- ODLO : 10% de remise sur le magasin à Strasbourg, hors soldes et promotions
- COLUMBIA : 25% de remise sur le rayon randonnée au magasin de Schiltigheim
- Nombreuses remises sur des séjours et voyages (Alibert 3% de remise pour un trek, ...
- Réductions d'entrées pour certains châteaux en alsace (Hohlandsbourg au-dessus de Colmar, billet d'entrée à 4,5 euros au lieu de 9 euros par adulte)

Billet d'humeur....



Le conseil d'administration de la Fédération du Club Vosgien vient de décider de proposer l'augmentation de la cotisation des membres de 4 euros (par membre !) pour 2027, en proposant en contrepartie de recevoir « gratuitement » la revue des Vosges.

La mesure doit être approuvée lors de la prochaine assemblée générale de la Fédération en juin prochain, mais elle soulève de nombreuses questions juridiques (sur la possibilité d'imposer de pratiquer ainsi et surtout avec un risque de perte de réduction d'impôt attachée à la cotisation), mais aussi pratiques : suite à sondage, la très grande majorité des membres de la Fédération trouvent la revue vieillotte, illisible et non intéressante. Les ventes de la revue sont d'ailleurs en chute libre.

Qu'à cela ne tienne, le directeur de la publication entend imposer la remise de la revue, plutôt que de réfléchir à la rendre plus attractive ! Drôle de manière de procéder et surtout à l'heure de « l'éco responsabilité », cette mesure va à l'encontre de cet objectif, puisqu'une famille de 4 personnes se verrait attribuer 4 revues !

Il faut espérer que les dirigeants de la Fédération du Club Vosgien revoient leur position sur ce sujet qui fera beaucoup parler en 2026 !

Sébastien